

ORDRE DU JOUR

Séance du Conseil

Date: Le lundi 2 mars 2020, à 18 h 30

1. Période de questions

2. Période d'information

3. **Assemblée publique**

3.1 Projet de résolution concernant une demande d'autorisation d'un projet particulier (PPCMOI) visant la délivrance d'un certificat pour l'occupation de l'immeuble industriel par une entreprise spécialisée dans la fabrication de mobilier urbain extérieur en béton, soit Les Cimentiers Morissette inc., au 8180, avenue Ouimet, située dans la zone d'utilisation industrielle 3093-I-11

(Le territoire est situé dans le district Saint-Thomas-d'Aquin, sur Ouimet)

3.2 Projet de règlement numéro 350-108 modifiant le règlement d'urbanisme numéro 350 afin :

- qu'une partie du territoire actuellement incluse dans la zone d'utilisation résidentielle 4192-H-13 fasse désormais partie de la zone d'utilisation résidentielle 4198-H-16;
- que la partie restante du territoire actuellement incluse dans ladite zone 4192-H-13 fasse désormais partie de la nouvelle zone d'utilisation résidentielle 4192-H-24;
- qu'une partie du territoire actuellement incluse dans la zone d'utilisation résidentielle 4201-H-24 fasse désormais partie de la nouvelle zone 4192-H-24 (CP200127, art. 8, point 8.1)

(Le territoire visé est situé dans le district Bois-Joli, sur l'avenue des Grandes-Organes)

3.3 Projet de règlement numéro 350-109 modifiant le règlement d'urbanisme numéro 350 afin :

- qu'une partie du territoire actuellement incluse dans la zone d'utilisation mixte 7078-M-06 fasse désormais partie de la zone d'utilisation mixte 7073-M-06;
- que la partie restante du territoire actuellement incluse dans ladite zone 7078-M-06 fasse désormais partie de la nouvelle zone d'utilisation commerciale 7078-C-05;
- que la totalité du territoire actuellement incluse dans les zones d'utilisation institutionnelle 7069-P-03 et d'utilisation mixte 7079-M-06 fasse désormais partie de la nouvelle zone 7078-C-05;
- de retirer, dans la zone 7083-M-06, les groupes d'usages « Commerce V (Commerce de détail non structurant) » et « Institution I (Équipement de quartier) », d'autoriser les usages « Entreposage de tout genre (5020) » à l'extérieur d'un bâtiment, « Entreposage en vrac à l'extérieur » et l'entreposage extérieur de type « D », d'augmenter les normes de lotissement minimales, de retirer le nombre d'étages maximal, d'augmenter la hauteur maximale, d'ajouter des marges arrière et latérales minimales et de retirer la disposition spéciale concernant les « Matériaux de revêtement extérieur autorisés – usages « Résidence XVI » et « Résidence XX » (art. 20.1.2) »;



- de retirer, dans la zone 7084-M-06, les groupes d'usages « Résidence IV (2 logements isolés) », « Résidence VII (3 logements isolés) », « Résidence X (4 logements isolés) », « Résidence XII (5 à 6 logements isolés) », « Résidence XIV (7 à 8 logements isolés) », « Résidence XVI (Plus de 8 logements variés) », « Résidence XVIII (À caractère communautaire 7 à 16 chambres) », « Résidence XIX (À caractère communautaire 17 à 24 chambres) », « Résidence XX (À caractère communautaire de plus de 24 chambres) », « Résidence XXII (Résidence mixte) », « Commerce V (Commerce de détail non structurant) » et « Institution I (Équipement de quartier) », d'autoriser les usages « Entreposage de tout genre (5020) » à l'extérieur d'un bâtiment, « Entreposage en vrac à l'extérieur » et l'entreposage extérieur de type « D » et d'augmenter les normes de lotissement minimales, de retirer le nombre d'étages maximal, d'augmenter la hauteur maximale, d'ajouter des marges arrière et latérales minimales, et de retirer la disposition spéciale concernant les « Matériaux de revêtement extérieur autorisés – usages « Résidence XVI » et « Résidence XX » (art. 20.1.2) » (CP191028, art. 13 et CP200127, art. 9)

(Le territoire visé est situé dans les districts Sainte-Rosalie et Yamaska, dans le secteur compris entre le boulevard Laurier Est, la rue des Seigneurs Est et la voie ferrée)

4. Adoption de l'ordre du jour
5. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 février 2020

Administration générale

6. Prix Hommage bénévolat-Québec 2021 – Candidatures (CP200224, art. 27)
7. Mérite municipal 2020 – Concours provincial – Candidature (CP200224, art. 27)
8. Prix Distinction-Famille 2020 – Candidature (CP200224, art. 27)
9. Prix À part entière 2020 – Candidature (CP200224, art. 27)
10. Réseau québécois de Villes et Villages en santé et du Carrefour action municipale et famille 2020 – Candidatures de la Ville (CP200224, art. 27)
11. Médaille du Lieutenant-gouverneur pour les aînés – Candidature (CP200224, art. 27)

Communications

12. Politique de reconnaissance des employés – Approbation (CP200224, art. 29)

Finances

13. Approbation des comptes (Liste, analyse des comptes)

Génie

14. Poste de pompage Pratte et travaux connexes – Mise à niveau – Services professionnels en ingénierie – Contrat

Gestion des eaux usées et de la biométhanisation

15. Travaux de mécanique industrielle – Contrat



Loisirs

16. Plan d'action pour la réduction des obstacles à l'intégration des personnes handicapées – Approbation (CP200224, art. 10)
17. Défi Gérard-Côté 2020 – Fermeture de rues (CP200224, art. 13)

Ressources humaines

18. Ressources humaines – Pompiers à temps partiel – Embauches (CP200224, art. 31)
19. Ressources humaines – Opérateur « A » au Département voirie – Promotion (CP200224, art. 32)
20. Ressources humaines – Technicien en aménagement du territoire – Nomination (CP200224, art. 33)
21. Ressources humaines – Technicien en génie civil – Autorisation à combler le poste (CP200224, art. 34)
22. Ressources humaines – Préposé à la signalisation au Département contrôle de qualité – Autorisation à combler le poste (CP200224, art. 35)
23. Ressources humaines – Chargé de projets au Service de l'urbanisme – Contrat de travail (CP200224, art. 36)
24. Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4636 – Lettre d'entente numéro 27 – Approbation (CP200224, art. 37)
25. Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4636 – Lettre d'entente numéro 28 – Approbation (CP200224, art. 38)
26. Ressources humaines – Michel Guimond – Permanence (CP200224, art. 39)
27. Ressources humaines – Maxime Labonté-Licker – Permanence (CP200224, art. 40)
28. Ressources humaines – Audrey Fontaine – Permanence (CP200224, art. 41)
29. Ressources humaines – David Fontaine Delambre – Permanence (CP200224, art. 42)

Sécurité incendie

30. Produits en sécurité incendie – Achat regroupé – Mandat à l'UMQ

Travaux publics

31. Travaux d'abattage d'arbres – Contrat
32. Camions légers – Contrat
33. Entretien des surfaces engazonnées, secteur 1 – Contrat
34. Travaux d'élagage – Contrat
35. Remorque – Contrat



Urbanisme

36. Plans d'implantation et d'intégration architecturale – Approbations (CP200224, art. 16, points 3.1, 4.1, 5.1, 5.2, 6.1, 6.2, 7.1, 7.2 et 8.1)
37. Comité consultatif d'urbanisme – Nomination d'un secrétaire
38. Adoption du second projet de résolution concernant une demande d'autorisation d'un projet particulier (PPCMOI) visant la délivrance d'un certificat pour l'occupation de l'immeuble industriel par une entreprise spécialisée dans la fabrication de mobilier urbain extérieur en béton, soit Les Cimentiers Morissette inc., au 8180, avenue Ouimet, située dans la zone d'utilisation industrielle 3093-I-11

(Le territoire est situé dans le district Saint-Thomas-d'Aquin, sur Ouimet)

Réglementation

39. Projet de règlement numéro 1600-234 modifiant le règlement numéro 1600 (circulation et stationnement) en ce qui a trait aux rues du Vert et Cherrier et aux terrains de stationnement du Centre communautaire Douville et du Cégep de Saint-Hyacinthe (CP200224, art. 6, point 7.4, 7.5 et 7.7)
 - A- Adoption et dépôt du projet de règlement
 - B- Avis de motion
40. Projet de règlement numéro 70-17 modifiant le règlement numéro 70 interdisant le virage à droite au feu rouge en ce qui a trait à l'intersection Casavant Ouest/Sainte-Catherine (CP200224, art. 6, point 7.3)
 - A- Adoption et dépôt du projet de règlement
 - B- Avis de motion
41. Projet de règlement numéro 597 modifiant le règlement numéro 30 relatif aux animaux (CP200224, art. 43)
 - A- Adoption et dépôt du projet de règlement
 - B- Avis de motion
42. Adoption du second projet de règlement numéro 350-108 modifiant le règlement d'urbanisme numéro 350 afin :
 - qu'une partie du territoire actuellement incluse dans la zone d'utilisation résidentielle 4192-H-13 fasse désormais partie de la zone d'utilisation résidentielle 4198-H-16;
 - que la partie restante du territoire actuellement incluse dans ladite zone 4192-H-13 fasse désormais partie de la nouvelle zone d'utilisation résidentielle 4192-H-24;
 - qu'une partie du territoire actuellement incluse dans la zone d'utilisation résidentielle 4201-H-24 fasse désormais partie de la nouvelle zone 4192-H-24 (CP200127, art. 8, point 8.1)

(Le territoire visé est situé dans le district Bois-Joli, sur l'avenue des Grandes-Organes)



43. Adoption du second projet de règlement numéro 350-109 modifiant le règlement d'urbanisme numéro 350 afin :
- qu'une partie du territoire actuellement incluse dans la zone d'utilisation mixte 7078-M-06 fasse désormais partie de la zone d'utilisation mixte 7073-M-06;
 - que la partie restante du territoire actuellement incluse dans ladite zone 7078-M-06 fasse désormais partie de la nouvelle zone d'utilisation commerciale 7078-C-05;
 - que la totalité du territoire actuellement incluse dans les zones d'utilisation institutionnelle 7069-P-03 et d'utilisation mixte 7079-M-06 fasse désormais partie de la nouvelle zone 7078-C-05;
 - de retirer, dans la zone 7083-M-06, les groupes d'usages « Commerce V (Commerce de détail non structurant) » et « Institution I (Équipement de quartier) », d'autoriser les usages « Entreposage de tout genre (5020) » à l'extérieur d'un bâtiment, « Entreposage en vrac à l'extérieur » et l'entreposage extérieur de type « D », d'augmenter les normes de lotissement minimales, de retirer le nombre d'étages maximal, d'augmenter la hauteur maximale, d'ajouter des marges arrière et latérales minimales et de retirer la disposition spéciale concernant les « Matériaux de revêtement extérieur autorisés – usages « Résidence XVI » et « Résidence XX » (art. 20.1.2) »;
 - de retirer, dans la zone 7084-M-06, les groupes d'usages « Résidence IV (2 logements isolés) », « Résidence VII (3 logements isolés) », « Résidence X (4 logements isolés) », « Résidence XII (5 à 6 logements isolés) », « Résidence XIV (7 à 8 logements isolés) », « Résidence XVI (Plus de 8 logements variés) », « Résidence XVIII (À caractère communautaire 7 à 16 chambres) », « Résidence XIX (À caractère communautaire 17 à 24 chambres) », « Résidence XX (À caractère communautaire de plus de 24 chambres) », « Résidence XXII (Résidence mixte) », « Commerce V (Commerce de détail non structurant) » et « Institution I (Équipement de quartier) », d'autoriser les usages « Entreposage de tout genre (5020) » à l'extérieur d'un bâtiment, « Entreposage en vrac à l'extérieur » et l'entreposage extérieur de type « D » et d'augmenter les normes de lotissement minimales, de retirer le nombre d'étages maximal, d'augmenter la hauteur maximale, d'ajouter des marges arrière et latérales minimales, et de retirer la disposition spéciale concernant les « Matériaux de revêtement extérieur autorisés – usages « Résidence XVI » et « Résidence XX » (art. 20.1.2) » (CP191028, art. 13 et CP200127, art. 9)

(Le territoire visé est situé dans les districts Sainte-Rosalie et Yamaska, dans le secteur compris entre le boulevard Laurier Est, la rue des Seigneurs Est et la voie ferrée)

44. Adoption du règlement numéro 596 autorisant divers travaux municipaux de réfection de pavages, trottoirs et bordures et d'aménagements cyclables pour l'année 2020 pour un coût de 4 580 000 \$ et un emprunt de 4 324 800 \$

Services juridiques

45. Lot P 1 439 764 (futurs lots 6 362 664 et 6 362 663) et lot P 1 440 247 (futur lot 6 362 659) – Gouvernement du Québec – Demande d'octroi de droits
46. Contrôle des animaux – Société protectrice des animaux de Drummond – Addenda à l'entente (CP200224, art. 43)



Documents déposés

47. A) Conformément à l'article 532 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, dépôt est effectué du certificat préparé suite à la procédure d'enregistrement tenue à l'égard du règlement numéro 593 autorisant des travaux d'aqueduc dans le Grand rang Saint-François et construction d'une nouvelle rue à l'ouest du Grand rang Saint-François et un emprunt de 5 500 000 \$
- B) Conformément à l'article 532 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, dépôt est effectué du certificat préparé suite à la procédure d'enregistrement tenue à l'égard du règlement numéro 594 autorisant des travaux d'ingénieurs pour la préparation des plans, devis et la surveillance de la réfection des stations de pompage Pratte et Casavant et un emprunt de 561 600 \$
- C) Liste des salariés non permanents embauchés par la Ville de Saint-Hyacinthe (en vertu de l'article 73.2 de la *Loi sur les cités et villes*);
- D) Avis de la Régie des alcools, des courses et des jeux relativement à la demande amendée de permis pour le restaurant La Belle et La Bœuf au 1107, rue Daniel-Johnson Ouest
48. Levée de la séance